



MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

www.defense.gouv.fr

Paris, le 12 mars 2013
N° 389

Pour une gestion plus rapide et plus efficace des aides du Fonds unique interministériel des pôles de compétitivité

Le Ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG, le Ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN, la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, Fleur PELLERIN, annoncent la signature d'une nouvelle convention entre la DGCIS, la DGA et OSEO, future branche financement de la Banque Publique d'Investissement, sur la gestion des aides aux projets de R&D des pôles de compétitivité soutenus par le Fonds unique interministériel.

A travers le Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, le Gouvernement s'est engagé à faciliter la montée en gamme de nos entreprises par l'innovation. Pour ce faire, les dispositifs de soutien publics doivent s'adapter aux exigences du système de l'innovation et être réactifs, rapides et simples d'exécution.

En conséquence, la nouvelle convention entre la DGCIS, la DGA et OSEO vise à **réduire de moitié les délais de paiement par OSEO des aides aux projets de R&D des pôles**. Le conventionnement et le paiement des avances à notification seront désormais effectués dans un délai maximum de 3 mois à compter de l'annonce par les ministres des projets retenus.

La nouvelle convention organise un suivi technique et financier des projets efficace et uniforme, afin de simplifier les démarches des entreprises et d'accroître les retombées économiques des projets, conformément aux orientations de la nouvelle phase de la politique de pôles de compétitivité.

Ce nouveau cadre de travail constituera la base d'une relation renforcée avec les collectivités territoriales, cofinanceurs des projets de R&D soutenus par le Fonds unique interministériel.

La nouvelle convention s'appliquera dès le 16^{ème} appel à projets du fonds unique interministériel, qui sera lancé début mars 2013.

Pour en savoir plus sur les pôles de compétitivité, consultez le site internet : www.competitivite.gouv.fr



Contacts presse :

- Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG, Ministre du Redressement productif : Tel. : 01 53 18 45 13
- Cabinet de Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de la Défense : Tel : 01 42 19 67 16 / 41 80
- Cabinet de Fleur PELLERIN, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique : Tel. : 01 53 18 41 00